



Dossier d'inscription

Nous vous prions de trouver ci-jointes, les informations nécessaires pour l'inscription au ski club PASSY-VARAN pour la saison 2023-2024, des groupes compétitions et U6 /U8.

Afin de valider cette inscription et de pouvoir vous délivrer la ou les licence(s) carte-neige, nous vous demandons de nous retourner tous les documents listés ci-dessous, dûment complétés **avant le 14 octobre 2023** .

Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

- **la fiche d'inscription** : formulaire joint à compléter lisiblement et à signer ;
- **la fiche de tarif par adhérent** à remplir en respectant l'ordre des dates de naissance : formulaire joint à compléter
- Joindre **les règlements par chèques** à l'ordre de « ski club PASSY-VARAN », noter au dos le nom et prénom de l'adhérent + ajouter la mention « règlement licence » ou « règlement inscription ski club » ;
- **la charte de l'entraînement et de la vie associative** (une par adhérent) : document joint à compléter
- **la fiche de participation à 2 manifestations sportives et à 2 autres manifestations (hors sportives) de votre choix**, document joint à compléter
- **l'autorisation de prise de vue et de diffusion** (une par adhérent) : formulaire joint à compléter
- **La fiche de consentement du recueil de données** : formulaire joint à compléter
- **Un chèque de caution de 100€** à l'ordre du ski club PASSY-VARAN. Ce chèque vous sera restitué lors de la réunion de fin de saison, ou détruit selon votre désidérata, si vous avez bien participé aux manifestations sur lesquelles vous vous êtes engagés ;
- **pour les primo adhérents : le certificat médical** de non contre-indication à la pratique du ski de compétition en club, datant de moins de 3 mois ;
- **pour le renouvellement de la licence : l'attestation de QS-SPORT**, formulaire joint à compléter et à signer ;
- **la photocopie de la carte M'RA** pour les étudiants Rhônalpins âgés de 16 à 25 ans afin de bénéficier de 30€ de réduction sur le prix de la licence qui est incluse dans la cotisation ;
- **Pour les biberons uniquement (U6 et U8), un chèque de location de 15€** pour la location de la veste à l'ordre du ski club PASSY-VARAN, si la veste n'est pas restituée propre et en bonne état, les frais de pressing vous seront facturés

Ce document est inscriptible depuis n'importe quel logiciel lisant le pdf, la signature se fait avec la souris, elle est à refaire à chaque page alors que les autres données sont retranscrites automatiquement d'un document à l'autre.

Vous pouvez également imprimer la totalité du document et le remplir au crayon et le remettre selon les indications ci-dessous

La totalité du présent document une fois dûment rempli doit être renvoyé par mail

passyvaran@gmail.com

Les chèques doivent être déposés au local du ski club.

Les autres documents : certificat médical, photocopie de carte M'RA, peuvent être soit déposés au local soit être scannés et envoyés par mail à [**passyvaran@gmail.com**](mailto:passyvaran@gmail.com)

Montant de la cotisation

Nos tarifs sont compétitifs car ils reposent essentiellement sur la participation active des familles lors de diverses actions organisées par le club tout au long de l'année : manifestations sportives, salons, soirées, tombola ...

Le club prend à sa charge : 50% des deux premiers stages de ski, 30% des deux suivants puis pas de prise en charge pour les autres.

L'entraînement à l'année à partir des U10 : 100 euros pour les entraînements physiques d'automne et de printemps.

Sont compris pour les catégories U6/U8 : la licence (U8) ou carte-neige (U6) et le forfait saison Plaine Joux

Ne sont pas compris pour les U6/U8 : location de la veste du Club : 15€

Ne sont pas compris (toutes catégories à partir de U8) : le forfait saison SIVOM + le support forfait.

Dossier « SIVOM : Pass Scolaire Pays du Mont-Blanc » + forfait saison Saint-Gervais

Les démarches pour l'obtention du « SIVOM : Pass Scolaire Pays du Mont-Blanc » pour les enfants de moins de 18 ans est à **la charge des parents**. La carte SIVOM, ainsi que le forfait saison Saint-Gervais, seront nécessaires et obligatoires lors du premier entraînement de ski prévu début décembre 2023.

Pour les habitants de PASSY, vous rendre directement à la **Mairie de PASSY** muni des justificatifs suivants (sous réserve de modification) : photocopie d'un justificatif de domicile (avis d'imposition sur le revenu, montant masqué, facture ERDF ou facture d'eau) + 1 certificat de scolarité 2023-2024 + 1 photo d'identité récente avec le nom et le prénom inscrits au dos.

Pour les habitants des autres communes faisant parties du SIVOM vous rendre dans vos mairies avec les mêmes justificatifs et suivre les instructions pour l'achat de votre forfait saison.

Plus d'info : <http://www.ccpmb.fr/education-culture-sport/ecoles-jeunesse/forfait-de-ski-jeune-aide-pass-scolaire/>

Fiche d'inscription

En cas d'inscription de plusieurs adhérents remplissez le tableau du plus âgé au plus jeune.

1 e r a d h é r e n t	Nom :	Prénom :	Date de naissance	
2 e a d h é r e n t	Nom :	Prénom :	Date de naissance	
3 e a d h é r e n t	Nom :	Prénom :	Date de naissance	

Coordonnées de l'adhérent :

Adhérent (majeur ou mineur n'habitant pas chez l'un des deux parents)	Nom :		Prénom :	
	Tél. portable :			
	Adresse domicile :			
	Adresse courriel :			
Père, Mère, Tuteur * (Si enfant mineur)	Nom :		Prénom :	
	Tél. portable :			
	Adresse domicile :			
	Adresse courriel :			
Père, Mère, Tuteur * (Si enfant mineur)	Nom :		Prénom :	
	Tél. portable :			
	Adresse domicile :			
	Adresse courriel :			

* Rayer les mentions inutiles

Date :

Signature(s) :



Règlements

Tarifs enfant 1 :

		Paiement inscription par chèque Inscription + licence				Chèque entraînement année	Tarif avec pass sport
		Paiement en 1 fois	Paiement en 2 fois			Entraînement année	
	Catégorie	1er chèque	1er chèque	2ème chèque	Licence		
	U6	185,00	92.50€	92.50€	65 €		200€
	U8	290,00	145,00	145,00	110 €		350€
	U10	290,00	145,00	145,00	110 €	100€	450€
	U12	290,00	145,00	145,00	110€	100€	450€
	U14	290,00	145,00	145,00	110 €	100€	450€
	U16 1ère année (2009)	300,00	150,00	150,00	110€	100€	460€
	U16 2ème année (2008)	300,00	150,00	150,00	140 €	100€	490€
	Avec carte M'Ra -30€ sur licence	300,00	150,00	150,00	110€	100€	460€
	U18	300,00	150,00	150,00	140 €	100€	490€
	Avec carte M'Ra -30€ sur licence	300,00	150,00	150,00	110 €	100€	460€
	U21	300,00	150,00	150,00	140€	100€	490€
	U30	300,00	150,00	150,00	140 €	100€	490€

- Règlement par chèque :

		Montant	Numéro du chèque
Règlement Inscription	Chèque n°1		
	Chèque n°2 (si regl. 2x)		
Entraînement à l'année	Chèque	100€	
Règlement licence	Chèque		
Caution manifestation	Chèque	100€	
Location veste U6 - U8	Chèque	15.00€	

Tarifs enfant 2

		Paiement inscription par chèque Inscription + licence				Chèque entraînement année	Tarif avec pass sport
		Paiement en 1 fois	Paiement en 2 fois			Entraînement année	
	Catégorie	1er chèque	1er chèque	2ème chèque	Licence		
	U6	165,00	92.50€	92.50€	65 €		200€
	U8	240,00	145,00	145,00	110 €		300€
	U10	240,00	145,00	145,00	110 €	100€	400€
	U12	240,00	145,00	145,00	110€	100€	400€
	U14	240,00	145,00	145,00	110 €	100€	400€
	U16 1ère année (2009)	250,00	150,00	150,00	110€	100€	410€
	U16 2ème année (2008)	250,00	150,00	150,00	140 €	100€	440€
	Avec carte M'Ra -30€ sur licence	250,00	150,00	150,00	110€	100€	410€
	U18	250,00	150,00	150,00	140 €	100€	440€
	Avec carte M'Ra -30€ sur licence	250,00	150,00	150,00	110 €	100€	410€
	U21	250,00	150,00	150,00	140€	100€	440€
	U30	250,00	150,00	150,00	140 €	100€	440€

- Règlement par chèque :

		Montant	Numéro du chèque
Règlement Inscription	Chèque n°1		
	Chèque n°2 (si regl. 2x)		
Entraînement à l'année	Chèque	100€	
Règlement licence	Chèque		
Caution manifestation	Chèque	100€	
Location veste U6 - U8	Chèque	15.00€	

Tarifs enfants 3 et plus

		Paiement inscription par chèque Inscription + licence				Chèque entraînement année	Tarif avec pass sport
		Paiement en 1 fois	Paiement en 2 fois			Entraînement année	
	Catégorie	1er chèque	1er chèque	2ème chèque	Licence		
	U6	155,00	92.50€	92.50€	65 €		170€
	U8	230,00	145,00	145,00	110 €		290€
	U10	230,00	145,00	145,00	110 €	100€	390€
	U12	230,00	145,00	145,00	110€	100€	390€
	U14	230,00	145,00	145,00	110 €	100€	390€
	U16 1ère année (2009)	240,00	150,00	150,00	110€	100€	400€
	U16 2ème année (2008)	240,00	150,00	150,00	140 €	100€	430€
	Avec carte M'Ra -30€ sur licence	240,00	150,00	150,00	110€	100€	400€
	U18	240,00	150,00	150,00	140 €	100€	430€
	Avec carte M'Ra -30€ sur licence	240,00	150,00	150,00	110 €	100€	400€
	U21	240,00	150,00	150,00	140€	100€	430€
	U30	240,00	150,00	150,00	140 €	100€	430€

- Règlement par chèque :

		Montant	Numéro du chèque
Règlement Inscription	Chèque n°1		
	Chèque n°2 (si regl. 2x)		
Entraînement à l'année	Chèque	100€	
Règlement licence	Chèque		
Caution manifestation	Chèque	100€	
Location veste U6 - U8	Chèque	15.00€	

Inscriptions pour les manifestations

Merci de vous inscrire pour participer à l'organisation de 4 manifestations (par famille), 2 non sportives et 2 sportives.
 Cocher les manifestations de votre choix.

Nom – Prénom du
 responsable :

Nom – Prénom du
 ou des enfants

Manifestations non sportives (2 choix)								Manifestations sportives (2 choix) Date à venir mi septembre , un mail vous sera envoyé			
Fête du sport Dimanche 10 septembre		Grimpée des Ayères		Salon des vins Horaires à définir				Grand prix de PASSY (U16- Masters)	Grand prix des jeunes (U12- U14)	Microcoupe (U10)	
		Dimanche 17 septembre		Samedi 25 novembre		Dimanche 26 novembre		Dimanche 21 janvier	Dimanche 28 janvier	A définir	
Matin	Après- midi	Journée		Matin	Après- midi	Matin	Après- midi	Début soirée	Journée	Journée	Journée

Possibilité de remplir directement sur le site : <http://skiclub-passy-varan.com/category/manifestations/benevoles/>



Charte du ski-club de Passy Varan

En tant que membre du ski-club du Passy Varan, chaque skieur représente l'image du club. Cela implique des obligations et des devoirs nécessaires au bon fonctionnement du club.

1- EQUIPEMENT

- sécurité : casque aux normes FIS (\geq U14), dorsale, protections pour le slalom (mains, tibias, mentonnière) ;
- matériel de ski réglé et entretenu (scratches obligatoires) ;
- forfait et licence, **à jour de TOUS les règlements de stages**
- veste du ski club à chaque entraînement et course jusqu'en U16 inclus.

2- ENTRAINEMENTS

- être à l'heure. L'horaire donné est celui du début de l'activité, pas celui d'arrivée sur le lieu de rendez-vous ;
- être au point de rendez-vous ;
- prévenir en cas d'absence (à justifier) ;
- être prêt à skier dès le début de l'entraînement ;
- participer obligatoirement aux préparations physiques d'automne à partir de la catégorie U12 (sauf avec un justificatif d'une autre activité sportive) ;
- vérifier les informations sur le répondeur du ski club 04 50 78 22 13 et/ou sur le site Internet (<http://www.skiclub-passy-varan.com>), blog : <https://blogscpv.wixsite.com/scpv>
- l'organisation des groupes d'entraînements est décidée sous la seule responsabilité du club et de ses entraîneurs ;
- la détermination du niveau de ski de chacun est de la seule responsabilité des entraîneurs ;
- l'inscription aux stages est décidée sous la seule responsabilité du club et de ses entraîneurs.

3- COMPETITIONS

- l'inscription aux courses est réalisée par les entraîneurs ;
- vérifier les informations sur le répondeur du ski club 04 50 78 22 13 et/ou sur le site Internet (<http://www.skiclub-passy-varan.com>) ; Blog <https://blogscpv.wixsite.com/scpv>
- présence à toutes les compétitions de sa catégorie (sauf cas de force majeure justifié) ;
- présence sur le lieu de la course jusqu'à la remise des prix ;
- prévenir le responsable du ski club présent lors de son départ du lieu d'une course ;
- pour les U18 participation à 7 grand prix dans la saison obligatoirement ;
- être à l'heure sur le lieu de rendez-vous avant une course.

4- RESPECT

- respecter les autres membres de son groupe et accepter les règles du groupe ;
- respecter les entraîneurs ou tout autre adulte responsable du groupe ;
- avoir un comportement et un vocabulaire respectueux vis-à-vis des autres adhérents comme des autres skieurs ;
- respecter les règles de sécurité liées à la pratique du ski (dans les files d'attente aux remontées, sur les pistes ...).
- respecter les consignes données par les entraîneurs.

5 – SANCTIONS

Le skieur ne respectant pas ces règles s'expose à des sanctions :

- sanction donnée par l'entraîneur ;
- avertissement oral donné par l'entraîneur et information aux parents ;
- convocation du jeune et de ses parents par les membres du bureau pour une mise en garde (le skieur sera suspendu d'entraînement jusqu'à la rencontre avec les parents) ;
- suspension d'entraînement ;
- interdiction de concourir ;
- remboursement des frais d'inscription en cas d'absence non justifiée à une course ;
- exclusion temporaire du ski club ;
- exclusion définitive du ski club.

Fait le :

à

Le président du ski-club PASSY VARAN

L'adhérent

Le(s) responsable(s) de l'adhérent mineur



Autorisation de prise de vue et de diffusion de l'image d'une personne mineure

Nous soussignés et
Demeurant

Autorisons le ski club PASSY VARAN à photographier et/ou à filmer, durant les activités (manifestations, entraînements, compétitions ...) organisées en son sein durant la saison 2022-2023, notre (nos) enfant(s) mineur(s) dont le(s) nom(s) est (sont) :

1 e r a d h é r e n t	Nom :	Prénom :
2 e a d h é r e n t	Nom :	Prénom :
3 e a d h é r e n t	Nom :	Prénom :

et à utiliser son (leurs) images.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, nous autorisons le ski club PASSY VARAN à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies et/ou les films pris dans le cadre de la présente.

Les photographies et/ou les films pourront être exploités et utilisés directement par le ski club PASSY VARAN ou être cédés à des tiers, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits dans le cadre de la communication mis en place par le ski club de PASSY VARAN.

Le ski club PASSY VARAN, bénéficiaire de cette autorisation, s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies et/ou des films susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies et/ou les films de la présente, dans tout support à caractères pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Il s'efforcera dans la mesure du possible, de tenir à disposition un justificatif de chaque parution des photographies et/ou des films sur simple demande. Il encouragera ses partenaires à faire de même et mettra en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif.

Nous nous reconnaissons être entièrement remplis de nos droits et nous ne pourrions prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Nous garantissons que notre (nos) enfant(s) n'est (sont) pas lié(s) par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son (leurs) image(s) et/ou de son (leurs) noms.

Election de domicile est faite par chacune des parties à l'adresse précisée aux présentes.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

Fait à, le

Signature, du représentant légal, précédée du nom et prénom :



CONSENTEMENT

DU RECUEIL DE DONNEES

Dans le cadre des activités de notre association « Ski-club de Passy-Varan » nous avons constitué un fichier contenant les informations à caractère personnel contenues dans le dossier d'inscription que vous nous adressez.

Les informations recueillies sont enregistrées dans le fichier par Mme Delphine Vallet dans le but de :

- Diffuser une newsletter lors d'une publication sur le site Internet (<http://skiclub-passy-varan.com>) ;
- Communiquer avec ses adhérents ;
- Réaliser les licences de ses adhérents auprès de la Fédération Française de Ski (FFS).

Ces informations seront conservées le temps de votre adhésion à notre association et sont destinées exclusivement à nos dirigeants, nos encadrants et à la FFS.

Conformément à la loi « RGPD », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer si nécessaire en contactant par courriel l'association : webmestre@skiclub-passy-varan.com

Conformément à la loi « RGPD », votre consentement est nécessaire pour l'utilisation de vos données personnelles par le ski-club Passy-Varan dans les cas indiqués ci-dessous (**la non réponse à l'une de ces utilisations vaut le refus de celle-ci**) :

Type d'utilisation des données	Barrer la mention inutile	
J'autorise le ski-club de Passy-Varan à utiliser mon/mes adresse(s) courriel(s) pour m'informer des nouvelles publications réalisées sur le site Internet de l'association par la diffusion d'une newsletter.	Oui	Non
J'autorise le ski-club de Passy-Varan à utiliser mon/mes adresse(s) courriel(s) pour communiquer avec moi.	Oui	Non
J'autorise le ski-club de Passy-Varan à utiliser mon/mes numéro(s) de téléphone afin de communiquer avec moi.	Oui	Non
J'autorise le ski-club de Passy-Varan en tant que sous-traitant de la FFS à utiliser mes données personnelles pour la prise de licence auprès de la FFS qu'il effectuera en mon nom.	Oui	Non
J'autorise le ski-club de Passy-Varan à utiliser les photos et/ou vidéos réalisées durant les activités (manifestations, entraînements, compétitions ...) organisées en son sein.	Oui	Non

Fait à, le

Signatures précédées des noms et prénoms des représentants légaux de l'enfant dans le cadre d'enfant mineur
ou

Signature précédés du nom et prénom dans le cadre d'un adulte

Attestation du QS-SPORT

Le certificat médical n'est pas obligatoire pour l'obtention d'une licence sauf si vous répondez OUI à une question du QS Sport.

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR

En vue de l'obtention, du renouvellement d'une licence carte neige ou de l'inscription à une compétition sportive

Attention, ce questionnaire de santé n'est pas applicable pour la pratique du biathlon (pour laquelle le certificat médical est obligatoire)

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale :

Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es : une fille

un garçon

Ton âge : ___ ans

<i>DEPUIS L'ANNEE DERNIERE</i>	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré (e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
<i>DEPUIS UN CERTAIN TEMPS (PLUS DE 2 SEMAINES)</i>		
Te sens-tu très fatigué (e) ?		

As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
Sens-tu que tu as moins faim ? Que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
AUJOURD'HUI		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
QUESTIONS A FAIRE REMPLIR PAR TES PARENTS		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2ans, 3 ans, 4ans, 5ans, entre 8 et 9ans, entre 11 et 13ans, et entre 15 et 16 ans).		
Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.		

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

Attention, même en cas de réponse négative à l'ensemble des questions, ce questionnaire ne doit pas être transmis au club ou à l'organisateur.

Le club ou l'organisateur ne doit conserver qu'une attestation du/des titulaire(s) de l'autorité parentale (via le feuillet détachable de la notice licence ou une attestation propre).

Je soussigné atteste sur l'honneur :

- avoir répondu négativement à toutes les rubriques du questionnaire de santé « QS-SPORT » et de ce fait ne pas devoir fournir un certificat médical pour le renouvellement de ma licence.
- avoir fourni un certificat médical si vous avez répondu positivement à une rubrique du questionnaire de santé « QS-SPORT »

Fait à, le

Signature, du pratiquant ou de son représentant légal, précédée du nom et prénom :



Fédération Française de Ski

www.ffs.fr - contact@ffs.fr

Chaque athlète mineur devra avoir sur lui lors de tout déplacement en stage ou en compétition, une copie de cette autorisation ainsi que sa Carte d'Identité Nationale et sa Licence Fédérale.

**- AUTORISATION PARENTALE
OU DU REPRESENTANT LEGAL -
POUR LES CONTRÔLES ANTI-DOPAGE NECESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE
(PRELEVEMENT SANGUINS NOTAMMENT)**

CODE DU SPORT – Article R232-52 –

Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.

POUR L'ANNEE 20__ / 20__

JE SOUSSIGNE(E), LE REPRESENTANT LEGAL, M./MME :

NOM – PRENOM :
 ADRESSE COMPLETE :
 CODE POSTAL : VILLE :
 ☎ DOMICILE : ☎ PORTABLE :
 ☎ PROFESSIONNEL : ☎ AUTRE :

AUTORISE L'ENFANT ou LE MAJEUR PROTEGE :

NOM – PRENOM :
 DATE DE NAISSANCE :
 DISCIPLINE :

A subir des contrôles anti-dopage nécessitant une technique invasive dans le cadre de son activité sportive de licencié(e) de la Fédération Française de Ski.

Fait à....., le.....

Signature du/des parent(s)
 ou du représentant légal,
 Précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature de l'intéressé(e),
 Précédée de la mention « Lu et approuvé »

50, rue des Marquissats - B.P. 2451 - 74011 ANNECY Cedex - Tél. 04 50 51 40 34 - Fax 04 50 51 75 90

Association Loi 1901 - Fondée le 24 avril 1924 - Reconnue d'utilité publique le 29 octobre 1970 - Siret 775 691 603 00077 - APE 926C